

EDITO

Le logement social : un secteur plein d'enjeux RSE !

Le logement social est un des sujets récurrents de débat politique... La semaine dernière encore, un ancien Premier Ministre proposait ses solutions en la matière. Ce n'est pas anodin, ce secteur est essentiel pour l'économie française : déjà il mobilise des ressources financières importantes pour la construction et la réhabilitation de bâtiments (4,7 millions de logements), impliquant tous les acteurs du bâtiment. Et surtout, il permet le logement d'un grand nombre de personnes (plus de 10 millions), fondamental pour la vie économique et sociale de notre société. C'est l'impact positif majeur en terme de RSE !

En quoi le secteur de l'habitat social est-il important en matière de RSE ?

L'habitat social soulève par ailleurs d'importants enjeux en matière de RSE, que ce soit des thématiques environnementales, sociales ou des questions de relations économiques. On pense tout d'abord à toutes les questions sociales, de la transparence et non discrimination dans l'attribution des logements, à la question des sorties du parc social (qu'elles soient positives liées à une augmentation de revenus ou négatives liées à un non paiement des loyers) en passant par toutes les problématiques potentielles liées à la vie au sein des logements (accueil, relations de voisinage, sécurité-insécurité, etc.) Les enjeux environnementaux auxquels font face les acteurs du logement social rejoignent ceux du bâtiment : les consommations de matières premières et d'énergie, les matériaux utilisés, les quantités et qualité de l'eau utilisée, les déchets et risques de pollution, les émissions de Gaz à Effet de Serre, etc. Ces enjeux se retrouvent lors de la conception, la construction, l'usage, la maintenance, la rénovation voire la fin de vie du bâtiment de logement. Enfin, d'autres enjeux sociétaux et de relations économiques interviennent : démarche d'achats responsables dans les relations avec tous les fournisseurs et prestataires intervenants ; le montant des charges, leur évolution et répartition ; la contribution aux enjeux politiques du territoire (vieillesse, handicap, jeunes en difficulté, mixité sociale, commerces et transports en commun, etc.) Sans oublier les enjeux plus classiques liés aux salariés de ces acteurs du bâtiment.

Qu'en est-il de l'engagement RSE des acteurs du logement sociale ?

Il est incontestable que ce secteur s'implique et contribue depuis plusieurs années à l'essor de la RSE. En effet, les organismes HLM mais aussi les acteurs tels que les Entreprises Sociales pour l'Habitat dans leur majorité ont conscience et agissent au quotidien sur les problématiques sociales, environnementales et économiques de notre société. En 2012, L'Institut HLM de la RSE a été créé et contribue aux réflexions par l'échange de bonnes pratiques. L'association DELPHIS a créé un référentiel RSE spécifique pour aider les acteurs dans la manière de rendre compte de leurs actions. De plus, la Commission Européenne a lancé le projet « European Responsible Housing Initiative » (ERHIN) qui promeut l'engagement du secteur de l'Habitat dans la RSE.

[Lire Article](#)

LA BONNE PRATIQUE

Depuis 6 ans, ils construisent des maisons en bois pour les personnes dans le besoin

En Gironde, cela fait quelques années que les compagnons d'Emmaüs bâtissent des maisons faites de bois pour loger ou reloger des personnes dans le besoin. Une entreprise à succès qui pousse désormais les communes et les bailleurs sociaux à faire appel à l'association pour créer des logements sociaux.

[Lire Article](#)

Une question, un commentaire, une réaction ?

N'hésitez pas, contactez-nous !

Alteractive

32 rue Boileau, 69006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31

Visitez notre site internet: alteractive.org

Inscrivez-vous à la newsletter |

<mailto:newsletter@alteractive.org>

INTERVIEW

Frédéric Lafont,
Directeur back office
d'Alliade Habitat



→ **Que pensez-vous de la RSE dans le secteur de l'habitat ?**

Je pense que le secteur du logement social a toujours été en avance en matière de RSE de par ses activités et sa mission d'intérêt général qui est d'offrir un logement de qualité aux populations les plus démunies. Aujourd'hui les démarches entreprises par les bailleurs sont plus structurées et totalement volontaires de la part des organismes. La volonté de travailler avec les parties prenantes est essentielle dans la démarche de même qu'une véritable implication des équipes de direction. Il a même été créé un institut Hlm de la RSE traduisant la volonté du mouvement professionnel de disposer d'une structure dédiée avec comme ambition de promouvoir le développement de la RSE dans les organismes Hlm, favoriser les échanges, diffuser les bonnes pratiques et organiser le dialogue avec les parties prenantes.

→ **En tant que bailleur social, qu'est-ce qu'Alliade Habitat fait en matière de RSE ?**

Chez ALLIADE HABITAT, la RSE est un axe stratégique de l'entreprise porté par le comité de direction et aujourd'hui approprié par tous nos collaborateurs. Notre volonté est de travailler avec l'ensemble de nos parties prenantes dans une logique gagnant-gagnant. Beaucoup d'initiatives ont vu le jour depuis le début de notre démarche avec nos parties prenantes. Par exemple, nous avons signé avec nos fournisseurs et avec les locataires la charte des valeurs partagées. Cette charte est le fruit d'un travail collaboratif entre toutes les parties pour fixer les règles entre les fournisseurs, les locataires et le bailleur. A l'issue de la signature de cette charte nous avons créé les après midi collaboratifs qui sont des rencontres entre les parties signataires pour échanger sous forme de tables rondes sur des sujets d'actualité comme par exemple « l'amiante ». Nous avons aussi mis en place un appartement pédagogique nomade qui permet, de résidences en résidences, de recevoir nos locataires et de les sensibiliser sur les économies d'énergie à réaliser dans leur appartement. Cet appartement déjà ouvert sur de nombreuses résidences

BREVES

Toujours plus de consommateurs bio en France!

Le bio confirme sa résistance à la crise en 2014! La France est devenue la troisième surface agricole bio de l'UE, derrière l'Espagne et l'Italie mais devant l'Allemagne. Le marché des produits bio a atteint les 5 milliards d'euros en 2014, soit une hausse de 10% par rapport à 2013, même s'il ne représente encore que 2,6% du marché alimentaire national. En 2014, plus de 2 000 producteurs se sont engagés dans une transition en bio et il y a au total 100 000 hectares aujourd'hui en conversion (2 à 3 ans).

Une bonne nouvelle pour le marché de l'alimentation bio ! [Lien Article](#)



En matière de RSE, les attentes des français sont sociales!

Les Français attendent plutôt des entreprises qu'elles mettent en place des actions sur les enjeux sociaux. C'est ce que montrent 2 baromètres publiés en ce début d'année par l'Institut RSE et Capitalcom. Ainsi, en matière sociale, environnementale et de gouvernance (ESG), les Français interrogés par rapport aux entreprises souhaitent voir aborder des questions comme "L'équité, l'intégration des jeunes et la question du bien-être au travail ». Autre enseignement de taille, ces enjeux sociaux viennent bien avant les enjeux environnementaux. [Lien Article](#)



L'opération « du vert près de chez moi » continue à Paris!

Depuis juillet 2014, la mairie de Paris essaye d'impliquer les habitants de la capitale dans un vaste programme de verdissement de la ville. Les personnes sont invitées à recenser les lieux où des végétalisations pourraient être effectuées. En un peu plus de six mois 1 500 contributions ont été enregistrées avec 513 jugées réalisables et 209 retenues.

[Lien Article](#)

est un vrai succès auprès des locataires. Nous avons également créé des jardins partagés, du compostage sur certaines résidences, ce qui permet de créer du lien entre les locataires. Nos collaborateurs ont été formés aux éco gestes à travers le « bureau pédagogique » en partenariat avec EDF et chaque mois, via leur boîte mail, ils reçoivent des conseils sur les éco gestes. Nous avons vu fleurir ces 2 dernières années une multitude d'initiatives de la part des collaborateurs qui se sont emparés de la démarche et la font vivre au quotidien. Beaucoup de chemin reste encore à faire mais le but est de faire du vrai et que chacun se sente concerné par notre démarche. Pour l'année 2015, nous allons travailler sur les achats responsables, un véritable enjeu pour notre société.

→ Quels sont vos projets et vos perspectives d'évolution ?

Continuer à mobiliser nos collaborateurs et donner du sens à leur action quotidienne en matière de RSE. Continuer à développer des projets et à innover tout en restant humble, je crois profondément qu'une démarche RSE doit s'accomplir dans le temps. Nous avons une volonté d'avancer en matière de RSE et surtout de « faire du vrai » ! La démarche RSE ne doit pas appartenir à une personne de l'entreprise mais à l'ensemble des collaborateurs. Notre ambition est donc de voir chacun de nos collaborateurs s'emparer de la démarche. ALLIADE HABITAT fait désormais partie du réseau DELPHIS dont la vocation est l'échange de bonnes pratiques, l'innovation, et la construction d'outils à destination de ses membres. Notre enjeu pour 2015 : entamer un travail sur les achats responsables.



Alliaide Habitat a été accompagné par Alteractive en 2011

SOURIRE AVEC LE DD...



CARTON ROUGE A...

...Apple pour violation de brevets !

Le géant Apple a été condamné par la justice américaine à verser 533 millions de dollars pour avoir violé trois brevets de la société texane Smartflash lors de la conception du logiciel de sa boutique en ligne iTunes. Selon le plaignant, des représentants de la société française Gemplus, devenue par la suite Gemalto, avait rencontré l'un des inventeurs de la compagnie. Or l'un des représentants est ensuite devenu le directeur de la sécurité d'Apple. En plus de la condamnation, cette situation soulève des questions d'éthique en matière de respect de la propriété intellectuelle !

[Article](#)

LE
POINT
REGLEMENTAIRE

Réglementation thermique : 2015, année charnière ?

Les ministères du Logement et de l'Ecologie ont publié le 24 décembre dernier un arrêté qui assouplit la réglementation thermique 2012 (RT 2012) applicable aux bâtiments neufs construits depuis 2013. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des 50 mesures de simplification pour la construction prise en 2014 par la ministre du Logement Sylvia Pinel. Il ne faut pas considérer cette mesure comme un recul sur les questions énergétiques mais bien comme un meilleur compromis entre les enjeux énergétiques à traiter et les contraintes techniques et économiques des acteurs du bâtiment. En ce sens, il s'agit bien d'une mesure de Développement Durable.

[Article](#)

AGENDA

10 Mars - Forum des Achats Responsables, [Paris](#)

20 au 23 Mars - Vivre autrement, le salon éthique et bio, [Paris](#)

25 Mars - Colloque : Les certificats d'économies d'énergie - 3^e période, [Lyon](#)

31 Mars au 1^{er} Avril, Le Salon des Acteurs et des Solutions pour le DD & la RSE, [Paris](#)